



Communiqué de presse 27 juillet 2023

Une nouvelle ponte de tortue dans le Var, à Hyères !

Une tortue marine est venue pondre cette nuit sur la plage de la Capte sur la presqu'île de Giens. Forts de leur expérience, les services de la ville de Hyères et du Parc National de Port-Cros ont rapidement mis en place la protection du site. Il s'agit du 7^{ème} site de nidification observé depuis le début du mois de juillet sur les côtes méditerranéennes françaises et le 2^{ème} dans la commune de Hyères.

Tous les acteurs concernés sont d'ores et déjà mobilisés pour ce nouvel événement : Commune de Hyères, Parc National de Port-Cros, Office français de la biodiversité (OFB), Observatoire des Tortues Marines (OTM), porté par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF), programme européen Life TURTLENEST et Association Marineland.

Une nouvelle tortue de mer est venue pondre cette nuit entre minuit et 2h du matin. Un promeneur a observé la scène et a immédiatement alerté la police municipale de Hyères qui a mis en place durant la nuit des barrières, matérialisant un périmètre de protection stricte de ce site situé sur une plage très fréquentée en cette saison. La coordinatrice des Alpes-Maritimes et du Var du RTMMF et cheffe de projet Tortue Marine de l'Association Marineland s'est rendue aujourd'hui sur place pour confirmer l'espèce, à savoir la tortue Caouanne et la présence d'œufs dans le nid.

Le protocole de protection du nid a pu être très rapidement déployé. En plus du périmètre de protection, la commune varoise a d'ores et déjà pris un arrêté municipal de protection du périmètre et a mis à disposition du matériel pour la sécurisation du nid.

Des panneaux d'information et de sensibilisation sur l'événement vont être prochainement installés sur le site. En effet, les usagers de la plage semblent déjà très curieux et sensibles à cet événement exceptionnel. Des instruments de suivi de température ont également mis en place dès aujourd'hui afin de collecter des données scientifiques nécessaires pour une meilleure compréhension du phénomène. Les agents du Parc National de Port-Cros seront chargés de surveiller et collecter les données scientifiques pendant la période d'incubation

Une 7^{ème} ponte cette année sur nos côtes méditerranéennes

Depuis la nuit du 2 au 3 juillet à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes), des pontes de tortues Caouanne ont été observées à Marseillan et Sète dans l'Hérault, sur l'île de Porquerolles, Saint-Cyr-sur-Mer, Fréjus-Plage et désormais plage de la Capte dans le Var. Si les eaux de Méditerranée occidentale sont connues pour être un habitat privilégié des tortues immatures et sub-adultes, l'Observatoire des Tortues Marines (OTM) constate depuis peu une activité de reproduction plus régulière avec une ou deux pontes avec éclosion de tortues marines sur le littoral méditerranéen français, une tendance également observée en Italie et en Espagne depuis une dizaine d'années et en 2023. L'ampleur du phénomène interroge les scientifiques : Est-ce la conséquence d'une augmentation de la température

de l'eau et du réchauffement climatique ? Est-ce dû à une modification des courants ou l'évolution naturelle des habitats de nidification ? les nids déposés en Méditerranée occidentale seront-ils viables, la température du sable sera-t-elle suffisante ? Certaines tortues marines seraient-elles en train de coloniser de nouveaux habitats de ponte ? Est-ce que les efforts de protection depuis des dizaines d'années en Grèce et en Turquie (d'où proviennent majoritairement les tortues qui fréquentent nos côtes) portent leurs fruits ?

Une mobilisation forte pour protéger le nid

Fort des expériences de 2016 (Saint Aygulf, 83), 2018 (Villeneuve Les Maguelone, 34), 2020 (Fréjus, 83) et 2022 (Valras, 34), le protocole de protection des nids est désormais rapidement déployé par le RTMMF et ses partenaires. Ce réseau d'acteurs permet de collecter des données sur les tortues marines de Méditerranée, de surveiller l'état de ces populations, de sensibiliser le grand public et de soigner les tortues en difficulté dans les centres de soins habilités en Méditerranée française : le CESTMed à La Grande Motte (34) et le Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage (CRFS) d'Antibes (06). Depuis peu, la surveillance des activités de reproduction et des pontes s'ajoute à ces missions essentielles.

Si les embryons se développent normalement, il faudra attendre la fin de la période d'incubation (55 jours en moyenne) pour espérer observer leur course vers la mer. Laisser faire la nature est souvent le plus indiqué : accompagner sans déranger, observer avec l'œil du scientifique pour comprendre à long terme le phénomène. Un guide d'intervention coordonné par le Ministère en charge de la Transition écologique et préparé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), le RTMMF, l'OFB et leurs partenaires, précise clairement « qui fait quoi ? ».

Les tortues marines, des espèces protégées

En France, toutes les espèces de tortues marines sont protégées. Cela signifie que pour intervenir sur une tortue marine, même en difficulté, il faut être habilité, disposer d'une dérogation délivrée par les autorités compétentes dans le cadre d'un programme scientifique validé par le Conseil National pour la Protection de la Nature.

Les tortues Caouannes et les six autres espèces de tortues marines présentes dans les mers et océans du monde sont toutes inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Observer, informer, c'est protéger !

La saison de ponte des tortues Caouannes s'étale généralement de juin à mi-août. Durant toute cette période, elles fréquentent nos plages, le plus souvent de nuit, afin d'y déposer leurs œufs. La maturité sexuelle chez cette espèce est tardive (autour de 30 ans) et elle se reproduit tous les 2 à 4 ans. La taille adulte varie de 90 cm à 1 mètre, pour un poids moyen de l'ordre de 135 kg.

Durant la ponte qui dure parfois plusieurs heures, les tortues sont vulnérables et tout dérangement pourrait leur nuire ou les pousser à faire demi-tour. Pour rappel, la réglementation française interdit toute perturbation intentionnelle (manipulation, nuisance lumineuse, ...) de ces espèces protégées. Aussi, il est très important de respecter certaines règles en cas d'observation de pontes de tortues :

- Respecter une distance de 10 mètres pour ne pas la déranger
- Eteindre toutes les sources de lumières artificielles
- Ne pas photographier les tortues avec un flash
- Ne pas toucher les tortues et les œufs.

Chaque observation compte ! Vous avez observé une trace de tortue marine sur le sable, vous avez observé une tortue marine en mer, participez au réseau de surveillance dans les Alpes-Maritimes et le Var en relayant vos informations au **06 16 86 26 86**.

A propos de l'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

À propos du Parc national de Port-Cros,

Le Parc national de Port-Cros (PNPC), créé par le décret n° 63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique. Il est l'un des onze parcs nationaux français. Il a pour mission de préserver la biodiversité et les paysages, d'améliorer la connaissance des écosystèmes terrestres et marins de ses cœurs et de son aire optimale d'adhésion, d'accueillir et de sensibiliser ses usagers et visiteurs à la préservation de l'environnement et d'œuvrer au développement durable de son territoire.

Le PNPC, premier parc national marin de France, dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée. Il est missionné par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion sociale pour animer la partie française du Sanctuaire Pelagos. Son périmètre d'action comprend actuellement les communes de La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle ainsi que toute l'aire maritime adjacente aux côtes situées entre la Garde et Ramatuelle. Les deux îles de Port-Cros et Porquerolles en constituent les cœurs marins et terrestres

A propos du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF)

Le RTMMF coorganise avec le Muséum national d'histoire naturelle responsable de l'Observatoire des tortues marines la formation des observateurs autorisés à intervenir sur les tortues marines fréquentant les eaux méditerranéennes françaises. Avec ses partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs ou organismes internationaux comme MedTurtle et l'IUCN, le RTMMF participe à l'amélioration de la connaissance et de la conservation des tortues marines. Les missions du RTMMF sont prolongées par les interventions des centres de soins du CestMed au Grau du Roi, du CRFS d'Antibes et de CARI en Corse, chargés de recueillir les tortues vivantes nécessitant des soins avant de les relâcher en mer lorsque leur état ne présente plus de risque pour leur survie.

A propos de l'Observatoire des Tortues Marines (OTM)

L'Observatoire des Tortues Marines de France métropolitaine et Saint Pierre et Miquelon est un programme scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) permettant au RTMMF d'intervenir et de collecter des données en France métropolitaine sur les tortues marines, toutes protégées.

A propos de l'Association Marineland

L'Association Marineland (Loi 1901) a pour objet de développer, promouvoir et favoriser la conservation des espaces naturels, des espèces animales et la sensibilisation du grand public à l'environnement marin.

A propos du programme européen LIFE TURTLENEST

*Le projet LIFE TURTLENEST (2023-2028), qui s'étend sur les plages d'Italie, d'Espagne et de France, vise à protéger les habitats de nidification de la tortue Caouanne (*Caretta caretta*) face aux menaces liées au changement climatique et aux activités humaines.*